

## Questions orales

## LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

## L'ABOLITION DE LA COMMISSION

**M. Bill Domm (Peterborough):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Depuis environ quatre ans, les conservateurs répètent que nous devrions abolir la Commission du système métrique et suivre l'exemple du Royaume-Uni et des États-Unis qui ont aboli leurs commissions et laissé les gens libres d'adopter le système métrique. Le ministre pourrait-il confirmer à la Chambre que la Commission du système métrique a été avisée de son abolition imminente?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Madame le Président, je suis étonné d'entendre l'honorable député dire à la Chambre que la Commission du système métrique devrait être abolie depuis plus de quatre ans, et ce sont les paroles même du député progressiste conservateur. Or, le parti progressiste conservateur a formé le gouvernement pendant quelque 10 mois et, non seulement il n'a pas aboli la Commission du système métrique, mais il a même adopté un arrêté en conseil mettant en vigueur une partie du programme obligatoire du système métrique. C'est un conseil des ministres progressiste conservateur qui a approuvé cet arrêté en conseil ce qui va certainement à l'encontre des vœux du député de Peterborough. Quant à la durée de cette commission, elle fait son travail, et malgré l'opposition systématique du député progressiste conservateur, elle est sur le point de terminer son travail, et aussitôt qu'il le sera, elle sera, bien sûr, démantelée tel que prévu.

[Traduction]

**M. Domm:** Je devrais signaler que c'est le gouvernement conservateur qui, en 1979, a annulé le décret du conseil en vertu duquel on avait imposé le système métrique au secteur de la vente au détail des aliments. C'est le gouvernement libéral qui, encore au pouvoir en mars 1979, a publié dans la *Gazette du Canada* le décret du conseil qui a imposé la décimalisation aux commerçants de revêtements de sol.

## L'UTILISATION DU SYSTÈME IMPÉRIAL DANS LES PARCS À BESTIAUX

**M. Bill Domm (Peterborough):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le ministre confirmerait-il à la Chambre que, cédant aux instances des gouvernements provinciaux, des associations et des organismes agricoles ainsi que des consommateurs, le gouvernement fédéral a décidé que la viande de bœuf importée ou exportée sera désormais pesée en mesures impériales et que tous les parcs à bestiaux de Montréal à Prince-Rupert qui se sont déjà convertis au système métrique reviendront au système impérial?

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Ce que je sais, madame le Président, c'est qu'environ 85 p. 100 du secteur agricole a maintenant adopté le système métrique. Le gouvernement précédent a retardé quelque peu la conversion du secteur de la viande de bœuf au système métrique. Il y a un retard dans ce domaine. Je crois que la disposition dont le député parle a été prise.

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je voudrais rappeler au député que nous avons présenté une série de propositions très précises en matière de stratégie d'emploi pour les jeunes lors du débat budgétaire. Le comité du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration a été chargé d'étudier le document les contenant. Entre-temps, nous avons présenté un autre train de propositions. La nouvelle formule des subventions salariales pour les programmes d'acquisition d'une expérience professionnelle devrait permettre aux jeunes d'obtenir un premier emploi. Nous avons déjà le programme de la campagne des jeunes travailleurs. Nous avons proposé d'accroître considérablement le nombre des participants au programme Katimavik dans le cadre du programme administré par le ministère de la Défense nationale. Ces programmes sont en place en plus des programmes de formation. Je préfère prendre des mesures concrètes plutôt que d'entreprendre une étude supplémentaire.

## ON DEMANDE D'ACCÉLÉRER L'ÉTUDE

**M. Albert Cooper (Peace River):** Madame le Président, le ministre sait pertinemment que l'on n'a même pas encore défini les modalités d'application des programmes dont le besoin se fait si cruellement sentir comme le programme de stages pour les jeunes. Les étudiants cherchent déjà un emploi. D'autres vont entrer sur le marché du travail au cours du mois et le mois prochain. Or, il est fort probable que les modalités d'application du programme ne seront probablement pas arrêtées avant l'automne au plus tôt. Le gouvernement ne pourrait-il pas étudier ce problème extrêmement grave qui crée des difficultés immédiates, mais qui va aussi en créer durant les années à venir? Un groupe d'étude parlementaire ne pourrait-il pas étudier le problème?

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je le répète: nous devons définir avec soin les modalités d'application des programmes que nous avons annoncés. Il faut notamment que nous en discutions de manière approfondie avec les chefs d'entreprise, car ce sont surtout eux qui vont assurer le financement du programme de subventions salariales et qui vont s'en servir. Nous ne voulons pas prendre une décision à la hâte qui n'aurait pas été suffisamment discutée. C'est pour cette raison que nous procédons actuellement à des consultations avec le secteur privé.

Pour ce qui est des répercussions à long terme du problème, nous avons présenté, comme je l'ai dit, un document en janvier dernier qui définissait la portée du problème et nous avons chargé le groupe provincial de l'étudier. Je le répète: nous sommes disposés à en discuter avec les députés au sein du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration qui a d'ailleurs été saisi du document en question. C'est pourquoi je ne vois pas pourquoi nous devrions recommencer ce qui a déjà été fait, comme le député le suggère.